

NOROY LE MAGI

WWW.NOROY-LE-BOURG.FR – OCTOBRE 2014
TÉL. 03 84 78 71 15 – MAIRIE-NOROY-LE-BOURG@WANADOO.FR



2 ÉDITO
4 INFOS OFFICIELLES
10 DANS LE VILLAGE
26 INFOS DIVERSES

8
LES INFOS DU
TRIANGLE VERT

18
LES
AUTOMNALES
2014

L'ÉDITO

Chers
Noréens
et Noréennes,

Ce bulletin municipal est le premier du mandat de la nouvelle équipe municipale à laquelle vous avez décidé d'accorder votre confiance lors des élections de mars. Nous remercions les habitants pour ce suffrage, et allons nous engager dans la réalisation concrète des actions. Nous sommes le conseil municipal de tous les habitants de Noroy le Bourg, et avons donc la mission de nous préoccuper de chacun de nos concitoyens. Nous sommes en train d'apprendre notre rôle, et comptons sur votre bienveillance et sur le dialogue, si jamais il nous arrivait de ne pas répondre à toutes les attentes, tout de suite. Dans le contexte perturbé que nous vivons en ce moment, il est vital de consolider ce qui existe, et de ne rien perdre de tout ce qui a été réalisé pour le village par les conseils précédents. Les différentes commissions municipales sont en place, elles sont le moteur de la vie du village, en lien avec les bénévoles et les associations. Pour tous ceux qui ont envie et un peu de temps à consacrer aux événements dans le village, il reste possible de rejoindre les équipes constituées. Je pense en particulier aux nouveaux habitants qui viennent d'arriver.

Six mois après notre entrée en fonction, il nous revient de vous informer le mieux possible sur cette phase de mise en place du fonctionnement et des actions déjà engagées. Nous avons décidé de poursuivre l'édition d'un bulletin municipal, support qui est apprécié. S'il a vocation à informer de manière officielle de la vie du vil-

PAR RAYMOND KANY
MAIRE DE NOROY

lage, il veut donner la place à chaque association ou citoyen de pouvoir faire connaître ses activités ou ses opinions, en respectant les règles de bienséance. Le site web de la commune continuera également de fonctionner, un peu de temps est nécessaire pour revoir sa forme et son contenu.

Les manifestations traditionnelles du printemps et de l'été ont été organisées : la fête patronale, avec le vide grenier a attiré de nombreux visiteurs. Nos plus vifs remerciements aux membres du comité des fêtes, aux associations et aux bénévoles qui ont contribué à cette réussite. La fête des voisins, s'est repliée à la maison de la ruralité, en raison de la météo menaçante. Pour le 14 juillet, nous avons décidé de maintenir le feu d'artifice, qui a pu être tiré sur le parvis de l'Eglise, le temps d'une accalmie entre les trombes d'eau; les courageux spectateurs, certes peu nombreux, ont pu apprécier la beauté du spectacle.

Pour la rentrée scolaire, le pôle éducatif accueille 240 enfants. Le recteur d'académie et le président du conseil général nous ont fait l'honneur d'être présents le jour de la rentrée, avec une couverture par la presse locale et régionale. La mise en place des rythmes scolaires, est réalisée; elle ne satisfait pas tout le monde. Son financement relève des compétences de la nouvelle communauté de communes du Triangle Vert, dont nous faisons partie depuis le 1^{er} janvier. Pour cette année, les fonds d'amorçage de l'État prennent en charge une partie du coût des activités périscolaires, mais une part restera à payer par les familles. Lors de la première semaine, la fréquentation se situait entre 45 et 50 enfants. Dans les communes rurales comme les

nôtres, selon le principe d'Égalité de la République, il est important que le maximum d'enfants, à défaut de tous, puisse bénéficier des activités mises en place par Animation Jeunesse. Au sein du conseil communautaire, nous veillons de toutes nos forces, au maintien des activités et à leur bonne organisation. Au sujet de la communauté de communes du Triangle Vert, nous sommes représentés au bureau de cette instance avec Yves Altmeyer, et dans deux commissions. Cette nouvelle collectivité met ses compétences en place dans un contexte difficile. Cependant, et contrairement aux articles de presse qui donnent souvent une vision incomplète et parfois trop polémique, pour l'instant, rien n'est remis en cause, en particulier les missions d'Animation Jeunesse, puisqu'une délibération du 4 septembre a décidé de la poursuite de la convention avec cette association jusqu'à fin 2014, le temps de préparer la suite jusqu'en 2017.

Ensuite, le village a vu la mise en place des Automnales par Borplacal, avec une manifestation d'envergure le 21 septembre visant la mise en valeur du monde rural, et la participation de Marc Paygnard, dont les photographies vont faire revivre le Noroy d'hier.

Une occasion pour chacun de s'approprier et de participer à la vie villageoise et rurale, de s'identifier à elle, et pour ce volet, il n'y a pas grand chose à envier aux événements plus "urbains". À nous d'en profiter.



LES DÉCISIONS

PRISES LORS
DES DERNIERS
CONSEILS

LES BUDGETS 2014

● BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses de fonctionnement
459 354,00 €
Recettes de fonctionnement
540 028,00 €
Dépenses d'investissement
289 538,00 €
Recettes d'investissement
289 538,00 €

● BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement
32 958,00 €
Recettes de fonctionnement
32 958,00 €
Dépenses d'investissement
30 181,00 €
Recettes d'investissement
30 181,00 €

● BUDGET SERVICE BOIS

Dépenses de fonctionnement
70 810,00 €
Recettes de fonctionnement
70 810,00 €
Dépenses d'investissement
111 271,00 €
Recettes d'investissement
111 271,00 €

● BUDGET SERVICE LOTISSEMENT

Dépenses de fonctionnement
166 240,00 €
Recettes de fonctionnement
166 240,00 €
Dépenses d'investissement
159 711,00 €
Recettes d'investissement
159 711,00 €

TRAVAUX FORÊT COMMUNALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité a voté le programme de travaux O.N.F. 2014 pour la forêt communale qui s'élève à 26 390,00 € HT soit un montant TTC de 31 668 € pour 2014, il est décidé de refuser l'escompte pour les ventes de bois de 2014 quelques soient les sommes facturées.



RENOUVELLEMENT PRÊT RELAIS

Le prêt relais contracté en 2012 sur une période de deux ans arrive à échéance en août 2014. Ce prêt relais est destiné au financement du lotissement Sainte-Barbe, en attente de vente des parcelles, doit être renouvelé pour une durée de un an.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la prolongation pour un an (1 an) de ce prêt relais auprès de la BPBFC pour un montant de 350 000 € au taux de 1,6750 %.

COTISATION 2014 - MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI DE VESOUL

La Mission Locale d'Emploi du Bassin de Vesoul sollicite la cotisation pour l'année 2014 qui s'élève à 1,1 €/habitant soit pour la commune de Noroy-le-Bourg la somme de 544,50 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser cette cotisation.



TAUX D'IMPOSITION

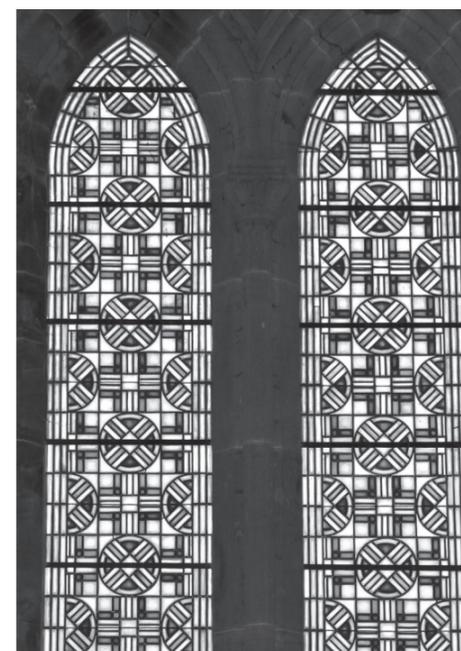
Taxe d'habitation 13,19%
Foncier bâti 11,25%

Foncier non bâti 30,41%
CFE (taux relais compensation financière) 17,53%

DEMANDE DE SUBVENTION POUR REMPLACEMENT VITRAUX DE L'ÉGLISE

Les vitraux de l'église sont endommagés et plus particulièrement le vitrail transept côté gauche ce qui devient dangereux pour le public. Il devient donc impératif de procéder à sa réfection.

Après étude le devis établi par la société Atelier de vitraux Patrick Jeagy a été retenu pour un montant total de 15 258 € HT. Les travaux qui devront débuter dès l'accord de subvention surtout pour la partie urgente du vitrail transept côté gauche. Le Conseil Général de Haute-Saône sera sollicité pour une subvention correspondant à l'annexe G1 du guide des aides et à la 3ème tranche de l'effort fiscal dans laquelle se situe la commune.



DÉLÉGATIONS ET INDEMNITÉS

● M. LE MAIRE

Monsieur Raymond Kany

Lors de sa première séance, le 4 avril 2014, le Maire a reçu les délégations habituelles, lui permettant d'assurer la gestion des affaires courantes. Il a également été décidé l'indemnité suivante : **452,37 € brut/mois**.

● LES ADJOINTS

Monsieur Bruno Carteret

premier adjoint, est délégué pour exercer les fonctions d'ordonnateur en cas d'empêchement du Maire.

Il sera également chargé de la surveillance technique pour les travaux communaux décidés par le conseil municipal, du suivi des opérations liées à la forêt et aux chemins, la conservation du patrimoine, des équipements et de l'aménagement du village.

LES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de présenter à la Commission Communale des Impôts les membres dont les noms suivent :

Au titre de titulaires :

Taxe foncière : ALTMAYER Yves, CARTERET Bruno, TRUAN Bernard.
Taxe habitation : LOURENCO Roberto, BENOIST François, JEANNIN Jacques.
Foncier non bâti : ANDREANI Jacques, HUMMEL Daniel, PY Damien
Taxe professionnelle : GUYOT Georges, TRIPOGNEY Philippe, VAUDREY François.

Au titre de suppléants :

Taxe foncière : CARREY Marie-Agnès, LIGÉY Michèle, ROUSSEL Alain.
Taxe habitation : ARNOLDI Nicolas, GAILLARD Arnaud, BERNARD Odile.
Foncier non bâti : ROUSSEL Guy, MAGNIN Gérard, PENAUD Sylvain.
Taxe professionnelle : LAUGA Pierre, THEVENOT Jean-Claude, LAURENT Isabelle.

Monsieur Yves Altmeyer

2^{ème} adjoint, est délégué pour exercer les fonctions suivantes : le développement économique et durable, le suivi budgétaire, la solidarité, les affaires sociales et le lien avec les seniors.

Monsieur Roberto Lourenco

3^{ème} adjoint, est délégué pour exercer les fonctions suivantes : l'animation du village, la culture et la communication, le lien avec les associations, les relations avec les jeunes, les activités scolaires et de loisirs.

Il a également été décidé l'indemnité suivante : **250,89 € brut/mois et par adjoint**.

● LE TRÉSORIER

Monsieur Jean-Paul Ponchon

trésorier d'Echenoz-la Méline, receveur municipal, l'indemnité de conseil prévue au budget communal, et ceci à compter de l'exercice 2014 et selon le taux d'indemnisation prévu par l'arrêté du 16 décembre 1983 soit 100%.

COMMISSION TRAVAUX

Le planning des travaux pour l'année 2014 a du être modifié en fonction de l'arrivée d'imprévus. En effet, nous avons été confrontés à certaines situations d'urgence à privilégier.

La toiture du local des pompiers menaçant de s'écrouler, nous avons consulté plusieurs entreprises pour réaliser des travaux rapidement avant l'hiver.

De plus, des vitraux de l'église étant très endommagés, nous avons du envisager quelques changements partiels. Certains vitraux d'ailleurs menaçaient de tomber. Également, une poutre porteuse très endommagée sous la toiture de l'église due à une fuite d'eau doit être consolidée dans de brefs délais.

D'autre part, nous réalisons les travaux prévus au budget :

- écoulements des eaux pluviales rue des Moulins et rue Fontaine des Moulins
- première tranche du toit de la Mairie
- réflexion de la voirie
- mur de soutènement rue Haute (Mickaël Jeangérard)

Reste en étude, la sécurité du village avant réflexion de la chaussée dans la rue principale de notre village.

LISTES DES COMMISSIONS

TRIANGLE VERT

- DT KANY Raymond
- S ALTMAYER Yves

DES MARCHES

- DT KANY Raymond
- HEZARD Ludovic
- BONVALOT Jean-P.
- S BERNARD Gilles
- ALTMAYER Yves
- GUYOT Reynald
- PY Damien

SYNDICAT DES EAUX

- DT KANY Raymond
- CARTERET Bruno
- S BONVALOT Jean-P.

ANIMATION JEUNESSE

- DT LOURENCO Roberto
- S FAIVRE Julie

SICTOM

- DT HEZARD Ludovic
- S BONVALOT Jean-P.

CPI INTERCOMMUNAL SIVU

- DT FAIVRE Julie
- S LOURENCO Roberto

SIED 70

- DT LIGÉY Mathieu
- S ALTMAYER Yves

GESTION SALLE DES FÊTES MAISON DE LA RURALITÉ LOCAUX COMMUNAUX

- DT BERNARD Gilles
- LOURENCO Roberto
- S LIGÉY Mathieu
- CARTERET Bruno

COMMUNES FORESTIÈRES

- DT GUYOT Reynald
- S CARTERET Bruno

ASSOCIATION BORPLACAL

- DT KANY Raymond
- S LOURENCO Roberto

SÉCURITÉ DU VILLAGE

- BERNARD Gilles
- GUYOT Reynald
- LOURENCO Roberto
- CARTERET Bruno
- PY Damien

BOIS ET CHEMINS

- CARTERET Bruno
- PY Damien
- HEZARD Ludovic
- BONVALOT Jean-Pierre
- BERNARD Gilles
- LIGÉY Mathieu
- GUYOT Reynald
- BOURGOGNE Emilien

MARQUAGE DU BOIS

- TRIPOGNEY Philippe
- PY Michel
- ROUSSEL Alain
- ROUSSEL Claude
- ROUSSEL Denis
- VIVIER Jean-Marie
- GAILLARD Arnaud
- DIAL Yvon
- LIGÉY Bernard
- QUENEY Jean-Jacques
- BEVALOT Emilien

REPRÉSENTANT ASSO ADMR

- ALTMAYER Yves

RÉFÉRENTS COMITÉ DES FÊTES

- LOURENCO Roberto
- KANY Raymond
- HEZARD Ludovic
- LIGÉY Mathieu
- BONVALOT Jean-Pierre
- BERNARD Gilles
- ALTMAYER Yves

GESTION DES FINANCES

- KANY Raymond
- LOURENCO Roberto
- ALTMAYER Yves
- CARTERET Bruno

DT
DÉLÉGUÉS
TITULAIRES
S
SUPPLÉANTS

TRAVAUX COMMUNAUX

Tout le conseil

CIMETIÈRE

KANY Raymond
BONVALOT Jean-P.
BERNARD Gilles
GUYOT Reynald
ROUSSEL Alain
NOBILET Dominique
CARTERET Bruno

UDAF

FAIVRE Julie

CCAS

KANY Raymond
ALTMAYER Yves
LOURENCO Roberto
FAIVRE Julie
BERNARD Gilles
TRIPOGNEY Annie
ROUSSEL Catherine
ROUSSEL Elisabeth
VERDIÈRE Paulette
SIBLOT Monique
METTETAL Josiane

LA LISTE DES COMMISSIONS VOUS PERMET DE TROUVER UN INTERLOCUTEUR SUR LE SUJET QUI VOUS PRÉOCCUPE !



À la recherche de bénévoles pour la commission fleurissement !



LES INFOS DU TRIANGLE VERT



Au 1^{er} janvier 2014, les Communautés de communes des Franches Communes, des Grands Bois et du Pays de Saulx ont fusionné pour devenir la Communauté de communes du Triangle Vert.

EXTENSION DE COMPÉTENCE ET ADHÉSION FUTURE AU SYNDICAT MIXTE « HAUTE-SAÔNE NUMÉRIQUE »

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte que la Communauté de Communes du Triangle Vert étende le périmètre de ses compétences obligatoires en ajoutant :

- l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit de dimension départementale, sans interférer dans la mise en œuvre des réseaux de communications électroniques établis par ses membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse)
- la réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective à terme de couverture THD
- l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l'accès des utilisateurs aux technologies Internet
- l'acquisition des droits d'usage nécessaires auprès des autorités compétentes
- la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des réseaux

Siège social :
27, grande rue
70240 Saulx
Tél : 03.84.95.89.88
Fax : 03.84.95.89.90
Mail : cc-trianglevert@laposte.net

- l'organisation et la mise en œuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux
- l'activité d'opérateur d'opérateurs en mettant à la disposition des opérateurs de service la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité
- l'offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants
- la commercialisation des infrastructures et des réseaux auprès d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants
- le cas échéant, en cas d'insuffisance d'initiatives privées, la fourniture de services de communications électroniques à l'utilisateur final
- toute réalisation d'études intéressant son objet.

Cette extension sera possible sous réserve de l'accord des autres communes membres. La commune de Noroy autorise, par ailleurs, la Communauté de communes du Triangle Vert à adhérer au syndicat mixte Haute-Saône numérique.

REVERSEMENT DU FONDS D'AMORÇAGE RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire s'exprime en ces termes :

Conformément aux engagements gouvernementaux, l'article 125 de la loi de finances pour 2014 a prorogé les aides du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2014-2015.

À ce titre, la commune de Noroy-le-Bourg recevra de l'État une aide de 90 euros par an et par enfant scolarisé, alors que cette compétence est assurée par la Communauté de Communes du Triangle Vert. C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous proposer de nous prononcer en faveur de la signature de la convention jointe et notamment du reversement à la Communauté de Communes du Triangle Vert, compétente en matière de périscolaire, rythmes scolaires et extra-scolaires de l'aide attribuée à la commune.

EXTENSION DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE « PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE »

Le Conseil municipal accepte que la Communauté de Communes du Triangle Vert étende le périmètre de ses compétences optionnelles en intégrant les actions sociales d'intérêt communautaire détaillées ci-après :

1 Création, coordination, gestion et animation des activités d'accueil péri et extra-scolaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la signature de la convention, approuve le reversement de l'aide de l'État à la Communauté de Communes du Triangle Vert, compétente en matière de périscolaire et rythmes scolaires.



Temps d'Activités Périscolaires (TAP) inclus.

2 Étude, construction et gestion de bâtiments destinées à l'accueil péri et extra-scolaire.

3 Création et gestion de relais parental d'assistants maternels.

4 Les animations en direction des adolescents.



INFOS DIVERSES

ASSISTANTE SOCIALE

Depuis 1996, Madame JACQUIN ROY, assistante sociale, intervenait au service de notre village.

À compter du 1^{er} septembre 2014, elle va changer d'affectation géographique et sera remplacée par Madame CORREIA. Vous pourrez toujours vous adresser à la circonscription de Rioz au **03 84 95 76 70** pour prendre rendez-vous ou pour des visites à domicile, comme précédemment.

CONTRATS DES AGENTS COMMUNAUX

Mme Fleytoux Cécile jusqu'au 31 mars 2015 à raison de 7h/semaine

M. Oudot Anthony actuellement sous contrat avenir jusqu'au 30 avril 2016

Mme Gainnet Graça jusqu'au 31 mars 2015 à raison de 8h/semaine

C.C.A.S.

Le C.C.A.S. a été installé le 15 mai 2014 et a tenu sa première réunion le même jour. Dans ses premières priorités la décision a été prise d'aider les personnes âgées et en difficultés de mobilité en leur proposant une fois par mois (1er samedi) d'enlever à leur domicile les déchets de verre. Grande satisfaction de tous les bénéficiaires de ce service. Une douzaine de personnes sont concernées. Très vite, distribution des caissettes en PVC (le carton ne supportant pas les averse)
Une prochaine réunion du CCAS a eu lieu le 3 octobre, à l'ordre du jour principalement le Noël de nos aînés.



TRAVAUX

Durant la période hivernale jusqu'à la fin décembre 2014 seront effectués des travaux de fauchage et d'élagage dans la bande de servitude de la canalisation de gaz.

ARRÊTÉ DÉCHETTERIE

La déchetterie de la commune de Noroy-le-Bourg du lieu dit Le Champonneau est ouverte au public le samedi de 9h00 à 12h00. L'entrée de cette plateforme est strictement interdite aux personnes étrangères au service. La récupération d'objets de cette déchetterie est interdite par la loi. Toutes violations du présent arrêté feront l'objet de poursuites systématiques par les services compétents (Gendarmerie).

SYNDICAT DU DURGEON

Raymond Kany, maire de Noroy-le-Bourg et Bruno Carteret, premier adjoint, ont été élus comme représentants du Syndicat du Durgeon.

CIMETIÈRE

Pour satisfaire plusieurs demandes de concessions au cimetière, la commune va procéder à la reprise de quatre tombes.

LOTISSEMENT

Il reste des parcelles disponibles au lotissement rue Sainte Barbe, une annonce a été mise en ligne, il est rappelé que ce lotissement est entièrement viabilisé.

LE VOYAGE DE SIMON

LE PÉRIPLÉ À VÉLO D'UN ADOLESCENT ET SON PAPA

Du 14 au 17 juillet 2014, Simon, le petit-fils de Jean et Bernadette Parisot, domiciliés rue Basse à Noroy, a effectué un voyage à vélo accompagné de son papa. Ce trajet de 750 kilomètres avait pour point de départ la ville de Saint-Grégoire, en Ille-et-Villaine, et prenait fin à Noroy-le-Bourg.

Simon, 14 ans, rêvait depuis longtemps de faire ce trajet à vélo, c'est maintenant chose faite. Il lui aura fallu pas moins de cinq jours et demi et 730 kilomètres, pour rejoindre, depuis sa ville Saint-Grégoire, ses grands-parents habitant dans notre village.

À la manière (et à l'époque !) du tour Tour de France, les deux cyclistes ont effectué plusieurs étapes : l'Argentée du Plessix, Écomoy, Montoire sur Loir, Beaugency, la Sologne, Saint Fargeau, Pacy sur Armençon, Champlitte, et enfin, Noroy-le-Bourg. Une arrivée conviviale avec un comité d'accueil digne du Tour de France !

Lui et son père Yves ont tenu un blog retraçant ce périple à vélo et permettant de suivre les différentes péripéties de ce voyage : pro-

blèmes mécaniques, haltes dans diverses auberges à travers la France, informations météorologiques, nombres de kilomètres parcourus par jour et bien sûr quelques photos des deux voyageurs dans des paysages toujours différents.

Vous pouvez le visiter à cette adresse :

[HTTP://
SAINTGREGOIRENOROY2014
.WORDPRESS.COM](http://SAINTGREGOIRENOROY2014.WORDPRESS.COM)

Notons que les courageux cyclistes, qui trouvaient le trajet trop court, l'ont prolongé en s'attaquant à la Planche des Belles Filles dans les Vosges !

Le comité d'accueil à Noroy-le-Bourg



LES ÉVÉNEMENTS



BILAN DU COMITÉ DES FÊTES PAR ROBERTO LOURENÇO

C'est avec un grand plaisir que j'ai pris la succession de Mme Carrey à la présidence du comité des fêtes de Noroy. Je me suis donné comme objectif de poursuivre dans la mesure du possible les manifestations organisées les années précédentes :

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- LE 03 MAI 2014
Soirée paëlla avec l'orchestre
Fréquence avec environ 150
personnes inscrites
- LE 04 MAI 2014
Vide grenier avec environ
42 personnes inscrites
- LE 23 MAI 2014
Fête des voisins avec une
cinquantaine de personnes
présentes
- LE 13 JUILLET 2014
Feu d'artifice sous la pluie mal-
heureusement mais très apprécié.

Cette année, le comité des fêtes n'a pas souhaité organiser la fête de la musique car cela tombait cette année en même temps que Vesoul. Aussi, nous avons décidé de faire une année de pause concernant l'organisation du repas dansant pour la Saint Sylvestre.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Nous avons pour projet pour cette fin d'année et pour l'année 2015 :

LE 11 OCTOBRE 2014
Concert Celtique à partir de 21h
à la salle polyvalente

1^{ER} TRIMESTRE 2015
Soirée dansante tartiflette
Représentation théâtrale
Autre concert

LE 02 MAI 2015
Soirée paëlla dansante avec
une possibilité de feu d'artifice
en soirée

LE 03 MAI 2015
Vide grenier

LE 29 MAI 2015
Fête des voisins

LE VENDREDI 19
OU SAMEDI 20 JUIN 2015
Fête de la musique

Le comité des fêtes serait ravi d'accueillir d'autres personnes qui souhaitent apporter leur aide dans l'organisation de manifestations qui prennent de plus en plus une place importante dans la vie du village.

PREMIÈRE RANDO VTT DU TRIANGLE VERT AU DÉPART DE LA MAISON DE LA RURALITÉ

Le dimanche 1^{er} juin a eu lieu la première édition d'une grande randonnée VTT sur le secteur Borplacal, la rando VTT du Triangle Vert.

François Grandgirard à l'initiative de cette belle journée peut être satisfait et remercié. Cette manifestation, soutenue par notre nouvelle Communauté de Communes, est avant tout le fruit d'un travail commun entre les forces associatives locales (Borplacal, Animation Jeunesse, Club Ados, Club VTT de Vesoul VVE) et les partenaires publics (Conseil Général, Offices de tourisme).

Cet événement, c'est la mobilisation de forces vives, le partage d'actions et d'initiatives autour d'une seule et même idée, la promotion d'un territoire rural et des gens qui le composent.

À la force des pédales, près de 330 participants ont répondu présents et sont venus découvrir notre territoire, petit coin de nature, terre de VTT ou de randonnée, parfois rude, parfois généreux.



Venus des alentours et du département, mais aussi du Doubs et du Territoire de Belfort, ils ont fait part de leur satisfaction concernant les parcours proposés, l'accueil, l'organisation, le balisage et les trois ravitaillements bien approvisionnés.

**Prochaine édition
certainement le 8 juin 2015 !**



MARCHE BORPLACAL

Le 1^{er} juin au côté de la rando VTT proposé par François Grandgirard, Borplacal organisait sa marche annuelle, cette année sur le thème des fontaines de Noroy le Bourg et Cerre les Noroy.

Deux circuits balisés de 4 et 10 kms étaient proposés. Leurs départs étant libres, les marcheurs n'avaient qu'à suivre le tracé des circuits remis à l'inscription et assorti des descriptions des curiosités rencontrées en chemin.

À 13h30, Michel Lascarides, accompagnait les randonneurs venus s'inscrire pour la marche de douze kilomètres, où la découverte des fontaines était aussi au programme. Trente-cinq randonneurs ont donc sillonné les circuits balisés avec soin par les bénévoles de l'association toujours attachés à faire connaître notre secteur et ses richesses.



LES AUTOMNALES 2014

3^{ÈME} ÉDITION
ORGANISÉE PAR LES
ASSOCIATIONS
ARCHIPEL INDONÉSIA,
BORPLACAL,
OIKOCRÉDIT ET U3A

(S'UNIR POUR
ACCOMPAGNER
L'ACTION
ASSOCIATIVE)
INVITÉ D'HONNEUR :
MARC PAYGNARD

Le festival des Automnales Femmes d'ici et d'ailleurs, actrices du territoire a démarré vendredi 3 octobre avec une très belle soirée d'ouverture qui a rassemblé 80 personnes et qui a permis à toutes les personnes présentes de rencontrer Marc Paygnard, invité d'honneur du festival et de découvrir plus de 300 photos exposées à la Maison de la Ruralité.

Ce fut également l'occasion pour le public de voir ou revoir le film *Être sans avoir* en présence de toute l'équipe du film : producteur, réalisateur, ainsi que les « héros » du film. Les échanges ont été riches et se sont poursuivis longuement autour d'un verre de jus de pomme fraîchement pressé suite au glanage collectif de pommes du 27 septembre.

Ce n'est que le début du festival, qui va durer deux mois. Vous pouvez consulter les prochains rendez-vous à ne pas manquer dans la dernière gazette de Borplacal ou sur le site <http://www.borplacal.com>.

LE 21 SEPTEMBRE 2014,
LA FÊTE DE LA RURALITÉ

C'est donc à l'initiative de l'association Borplacal que cette grande fête de la ruralité a pu voir le jour en collaboration avec le Centre d'élevage de Lure/Noroy/Saulx, la Chambre d'Agriculture, et de nombreux partenaires et bénévoles qui ont souvent spontanément apporté leur concours pour que cette fête soit une réussite. Un défi relevé !



Fabrication de fromage
(M. Henry)



Podium d'un jour pour les
stars du jour

80 bovins présents
pour une vingtaine
d'élevages





Présentation des bovins

Exposition des « croqueurs de pommes »



DANS LE VILLAGE

L'exposition du photographe Marc Paygnard installée dans notre village



Les visiteurs ont eu la chance de voir de nombreuses photographies de Marc Paygnard dans la Maison de la Ruralité.



Chaque photographie était installée à l'endroit-même où elle a été prise !



LA STATION DE LAVAGE BULD'O

UN NOUVEAU
COMMERCE
À NOROY

Vous l'avez sûrement remarqué, une station de lavage automobile a poussé entre la salle polyvalente et les pompes funèbres Henry. Elle est désormais en service, et M. Bertrand Creusy, son propriétaire, a répondu à nos questions pour nous expliquer sa démarche.

Comment vous est venue cette idée de mettre en place une station de lavage automobile ?

B.C. Je suis propriétaire d'une station de lavage à Echenoz la Méline et dans le cadre de notre développement, je recherchais du foncier disponible pour en installer une nouvelle.

Pourquoi avez-vous choisi notre village ?

B.C. La situation de la ZAC à Noroy-le-Bourg et l'opportunité d'acquérir une parcelle m'a incité à réaliser cette opération. S'installer en zone rurale est un pari mais il m'a semblé opportun de proposer un service de proximité pour les habitants du canton. J'avais souvent entendu des propriétaires de voitures venant à Echenoz-la-Méline, regretter d'avoir à faire 10 ou 15 km pour laver leur voiture et finalement au retour, l'avoir resalée !

En quoi consiste la gestion de la station de lavage auto ?

Nous venons quotidiennement sur le site et un numéro de téléphone est à disposition pour toute question à poser : 0613676993.

J'ai également développé un partenariat avec d'autres commerces de Noroy-le-Bourg et il est ainsi possible d'acheter des jetons de lavage (permettant d'obtenir des lavages gratuits en fonction du nombre de jetons achetés) au bar des Voyageurs et à la Shopperette de Noroy. Il est possible également d'acheter ces jetons auprès du CE Peugeot

pour les salariés PSA. Les jetons fonctionnent également à Echenoz-la-Méline et pour le portique de lavage d'Intermarché Navenne que nous gérons également.



Quels retours avez-vous eu sur cette initiative ?

B.C. J'ai reçu un excellent accueil de la communauté de communes et de la mairie de Noroy-le-Bourg. Aujourd'hui la station propose deux pistes de lavage haute-pression et un aspirateur. Vous pourrez voir aussi qu'un projet d'extension sera possible par l'installation d'un portique de lavage automatique mais cela se fera après avoir constaté une utilisation suffisante de la part des habitants du canton.

Station de lavage automobile Ouvert 7 j/7, 24h/24

NOUVEAUTÉS AU VILLAGE

TENNIS

La commune de Noroy-le-Bourg, affiliée à l'ASPTT Vesoul et Port s/ Saône depuis 2013, vous propose des cartes loisirs contre la somme de 30 €. Nous prévoyons d'organiser un tournoi interne ou une journée découverte en fonction du nombre d'adhérents en 2015. Des badges d'entrée du court de tennis sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Bruno Carteret. **À bientôt sur le court de tennis !**

LES BIENFAITS DE LA RELAXATION



Devenez acteur principal de votre bien-être
Pour les personnes victimes d'accidents cardiaques
Pour se réconcilier avec son corps, apprendre à respirer
Pour mieux gérer son stress, ses émotions, sa maladie
Pour s'offrir un temps de calme rien que pour soi
Pour retrouver l'équilibre Corps-Âme-Esprit
Pour de meilleures relations de soi à soi et avec l'autre
Pour aborder la méditation - le chant du cœur

**CHAQUE MERCREDI DE SEPTEMBRE 2014
À JUIN 2015 DE 19H00 À 20H00
À LA SALLE PIERRE BRICE**

MERCREDI 03 SEPTEMBRE

Séance gratuite et renseignements

Découvrez et expérimentez la relaxation
dynamique et sophronique
Inscription au trimestre ou à l'année

Contact : Christine Perrin-Jacquey
Sophrologue - 06 79 89 55 94

ASSOCIATION G.P.M.

L'Association G. P. M. a repris ses activités mi-septembre.

GYMNASTIQUE

Le lundi de 20 h à 21 h à la Salle Polyvalente, séances animées par Philippe

Tarif pour l'année 2014/2015 : 50.00 € par personne

ZUMBA

Le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 à la Salle Polyvalente, séances animées par Wendy

Tarifs - du 15/09 au 31/12

45.00 € par personne

- du 01/01 au 31/03

40.00 € par personne

- du 01/04 au 31/05

40.00 € par personne

Certificat médical obligatoire à l'inscription

Ces deux activités sont proposées aux dames, hommes et enfants de plus de quinze ans.

Pour tout renseignement :

03 84 78 74 54

03 84 78 72 15

03 84 78 71 09

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS
REJOINDRE !**



LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2013-2014 s'est bien passée, nos gros malades de l'an derniers vont mieux, et nous avons pu organiser deux sorties. L'une en octobre au Casino de Bourbonne les Bains, et l'autre en Lorraine, à Nancy, ou des personnes extérieures au club se sont jointes à nous. Très bonne journée et très bonne ambiance, sous le soleil de juin. Comme d'habitude, nous avons fêté Noël, et le repas de fin d'année a eu lieu à Esprels. Nous avons aussi organisé un loto en février, à Noidans lès Vesoul.

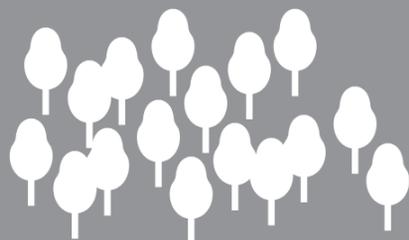
L'assemblée générale pour redémarrer l'année 2014-2015 est prévue cette fois en Haute Marne, au lac du Der.

Nous sommes 31 adhérents, 16 hommes et 15 femmes, et espérons bien augmenter ces effectifs, le club étant ouvert à partir de 50 ans à toutes les personnes qui ne veulent pas rester isolées. Toutes les activités sont permises (jeux, tricot, couture, lecture, marche, etc.)

Et la bonne humeur est de rigueur.

La section gym, animée par le groupe Siel Bleu de Strasbourg, et réservée aux séniors, se maintient avec 10 adhérents, et peut-être plus cette année. Ceci permet aux gens d'acquiescer plus d'équilibre pour éviter les chutes au maximum, mais aussi du renforcement musculaire, les étirements, et le travail sur la mémoire y sont dispensés. Tout ceci dans la bonne humeur, ce qui permet une détente qui nous met en forme. Les séances ont lieu tous les vendredis de 9h15 à 10h15 à la salle Pierre Brice, la première séance est gratuite.

**N'HÉSITEZ PAS À VENIR
NOUS VOIR !**



FRATERNITÉ ABSTINENCE 70

Si vous voulez juste parler, si vous voulez vous en sortir ou aider un proche, venez nous voir, ils vous attendent.

Si vous désirez parler de vos soucis d'addiction (alcool, drogue), ou simplement vous informer sur l'association,
Une permanence à Noroy-le-Bourg (Mairie) aura lieu tous les 1^{er} vendredi du mois, de 17h à 19h.
Une réunion tous les 3 mois se déroulera également à la Mairie, de 20h à 21h30.
Téléphone 24h/24 : 06.10.58.02.78

SOS DÉTRESSE 24H/24 :

Christian — 03.84.30.27.98

Jean-Pierre — 06.10.58.02.78

Adresse mail : fraterniteabstinence@orange.fr

Robert (Lure, Francheville) — 03.84.61.74.27

Annie (Ronchamp, Champagny) — 03.84.20.71.24

Colette (Luxeuil, Saint-Sauveur) — 03.84.40.12.01

Michèle (Lure, Noroy le Bourg) — 06.01.93.51.65

LE PATRIMOINE
DE NOROY

DES OBJETS
D'ART DANS
NOTRE ÉGLISE

Le 28 juillet dernier, M Jean-Louis Langrognet, Conservateur des antiquités et objets d'art de la Haute-Saône, s'est rendu dans notre église pour faire l'inventaire des objets mobiliers qui y sont conservés depuis des années, ou plutôt des siècles.



1. Ostensorio datant de la fin du XIX^e siècle, en métal argenté sans poignon.

2. Reliquaire en argent des saints Étienne, Sébastien, Agathe, avec perles et cabochons, émeraude, d'époque Louis XVI.

3. Calice et sa patène, deux poinçons de fabricant (B et N de part et d'autre d'un calice) Berger Frédéric — Nesme Henri, 1889-1924.

4. Calice en argent avec sa coupe en vermeil. Date probablement de l'époque Louis XV.

5. Calice en argent, coupe en vermeil. D'époque Louis XVI, XVIII^e siècle, on trouve sur le bord du pied le blason de Salins.

OSTENSORIO : Support en or ou en argent destiné à recevoir l'ostie dans le but de l'exposer.

d'une cérémonie eucharistique.

POINÇON : Outil qui a pour fonction de laisser une marque sur une autre pièce, ou même de la percer.

PATÈNE : Petite assiette, généralement en métal doré, sur laquelle repose le pain qui va être consacré par le prêtre au moment de la consécration, lors

PETIT
LEXIQUE

CALICE : Vase sacré pour le vin du sacrifice dans la liturgie chrétienne.

RELIQUAIRE : Coffret dans lequel sont conservées des reliques.



ÉTAT CIVIL

EN CAS D'OUBLI
OU D'OMISSION,
NOUS VOUS
PRIONS DE BIEN
VOULOIR CONTA-
CTER LA MAIRIE,
AFIN D'APPORTER
UNE MODIFI-
CATION LORS
DE NOTRE
PROCHAINE
PUBLICATION.

NAISSANCES 2014

Lexine JOURDET - le 20 janvier
au foyer de Myriam et Florian JOURDET

Gabriel CART-LAMY - le 02 avril
au foyer de Marie
et Emmanuel CART-LAMY

Pablo PIACENTINI - le 19 avril
de Mario PIACENTINI
et Louise MORANZONI

Abby SAUGET - le 17 juin
au foyer d'Adeline et Lionel SAUGET

Loïc MEUNIER - le 30 juillet
au foyer de Claire et Jéric MEUNIER

Élyne LOURENÇO - le 19 août
au foyer de Karine et Roberto LOURENÇO

Chloé LAMBOLEY - le 13 septembre
au foyer d'Elodie RIVIERE
et Sébastien LAMBOLEY



DÉCÈS 2014

Maurice BARRET
le 29 septembre

CONDOLÉANCES À LA FAMILLE.

DÉPARTS DU VILLAGE

M et Mme FLORY
26 Grande rue

CE N'EST QU'UN AU REVOIR !



MARIAGES 2014

Florence LEFEVRE
et PHILIPPE Nadège
le 21 juin

Mathilde GUYOT
et Anthony VANCON
le 04 juillet

Lydie TRIPOGNEY
et Ludovic HEZARD
le 12 juillet

Claire KANY
et GILLOT Pierre-Maurice
le 19 juillet

Laetitia DUNCKHORST
et Julien LAURENT
le 19 juillet

Sophie JEANNIN
et Jean-Pierre BONVALOT
le 27 septembre

FÉLICITATIONS !!!

ARRIVÉES AU VILLAGE

Angélique et Sylvain VANCON
5 rue Basse

Cindy FORTIN
et Sébastien HAUTENAUVE
7 Grande Rue

Nathalie BERTRAND
et ses enfants
7 Grande Rue

Ludivine BRUNOLD
et ses enfants
26 Grande Rue

Lucette MARTINEZ
1 rue Pautet

Rémi CADOUX
et Manon HOLLIGER

BIENVENUE !

INFOS PRATIQUES

LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE 03 84 78 71 15
MAIRIE-NOROY-LE-BOURG@WANADOO.FR

LUNDI 14H - 19H
MARDI 8H30 - 12H ET 14H - 18H
MERCREDI 8H30 - 12H ET 14H - 17H
JEUDI 8H30 - 12H
VENDREDI 8H30 - 12H - 14H À 16H30 (SEMAINE IMPAIRE)
SAMEDI 9H - 12H (SEMAINE PAIRE)

LE MAIRE

03 84 78 71 15

LE SAMEDI
DE 10H À 12H
SUR RENDEZ-VOUS

LES ADJOINTS

BRUNO CARTERET
LE LUNDI DE 17H30 À 18H30

ROBERTO LOURENÇO
LE MERCREDI DE 14H00 À 15H00

YVES ALTMAYER
LE JEUDI DE 17H30 À 18H30

L'AGENCE POSTALE

LUNDI 16H - 19H
MARDI 9H - 12H
MERCREDI 14H - 17H
VENDREDI 14H - 18H
SAMEDI 8H - 12H
SEMAINE PAIRE

DERNIÈRE LEVÉE DU COURRIER
DU LUNDI AU VENDREDI 15H30
SAMEDI 9H30

LA GENDARMERIE

LE LUNDI MATIN
LE MERCREDI APRÈS-MIDI
LE SAMEDI MATIN
24H/24 - 7J/7 - COMPOSEZ LE 17

LA DÉCHETTERIE

LE SAMEDI DE 9H À 12H

L'ASSISTANTE SOCIALE

PRENDRE RENDEZ-VOUS AU
03 84 91 86 90 LE 2^{ÈME} ET 4^{ÈME}
JEUDI DE CHAQUE MOIS
10H - 12H

L'A.D.M.R

03 84 20 33 44

LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

CONCERNE LES 16 - 25 ANS
03 84 76 38 19



Trouvé début
juin aux
Miroudots,
ce trousseau
de clés!
À qui est-il?



